

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CCAS DE DALLET DU 05/04/2016

Membres en exercice 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille seize, le 5 avril,

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Dallet, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles VOLDOIRE.

Date de convocation : 22 mars 2016

Présents : Gilles VOLDOIRE, Marie-Thérèse THEVENET, Yamina KADDOUR, Pascal ROFFET, Aline CELLIER, Chantal DE MONTARD, Marie BUSSERON, Martine VAQUIER, Yannick LAFONT, Florence JOUVE.

Absents : Sonia NEYRET

Procuration : aucune

Marie-Thérèse THEVENET demande de pouvoir rajouter un point à l'ordre du jour.

L'assemblée accepte, à l'unanimité des membres présents de rajouter ce point et le traite en premier.

1° Encaissement d'un chèque de 678.01€

L'association USAC (Union Sportive Artistique et Culturelle) ne compte plus de membre ; cependant, le compte bancaire de ladite association présente un solde créditeur d'un montant 678.01€.

Monsieur le Président demande l'autorisation de clôturer ce compte et d'en encaisser le solde.

Les membres du Conseil d'Administration donnent leur accord, à l'unanimité, pour la clôture du compte et l'encaissement du solde de l'association USAC.

2° Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 17/11/2015

Marie-Thérèse THEVENET présente le compte-rendu du dernier Conseil d'administration (préalablement envoyé par courrier avec la convocation).

L'assemblée approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte-rendu du Conseil d'administration du 17/11/2015.

3° Compte administratif 2015

Gilles VOLDOIRE présente le compte administratif 2015 qui se résume ainsi puis sort de la Salle:

	COMPTÉ ADMINISTRATIF CCAS			
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
LIBELLE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXEDENT
Résultats reportés		3384.31 €		
Opérations de l'exercice	8942.35 €	7792 €		
TOTAUX	8942.35 €	11176.31 €		
Résultat de Clôture				
Reste à réaliser				
TOTAUX CUMULES		2233.96 €		

Le conseil d'administration approuve le compte administratif du Centre Communal d'action sociale 2015 à l'unanimité des membres présents.

4° Compte de gestion

Le Conseil d'Administration

- après s'être fait présenter le détail des réalisations effectuées et le compte de gestion dressé par le Receveur,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015
- après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures, le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui des titres de recettes émis et celui des mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ses écritures,

statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Dallet pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5° Affectation de résultat

Monsieur le Président du CCAS rappelle que le compte administratif 2015 présente un excédent de fonctionnement de 2233.96 €.

Il est proposé d'affecter ce résultat en recettes de la section de fonctionnement pour un montant de 2233.96 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents, valide l'affectation de résultat énoncée ci-dessus.

6° Vote du budget 2016

Monsieur Le Président présente les chiffres du budget pour l'année 2016 : il s'équilibre en section de fonctionnement à 9112 € et en section d'investissement à 0 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, accepte le budget primitif et mandate Monsieur Le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

7° Bilan repas des aînés

Voir point n°2.

8° Secours

- 50 € le 26/11/2015 : bon alimentaire Cora + pétrole demande par une assistante sociale
- 50€ le 01/12/2016 : bon alimentaire Netto
- 80€ le 25/03/2016 : bon alimentaire Netto suite à rachat groupe électrogène

9° Projet animation 2016

● Monsieur le Président propose une sortie au Casino de Royat, le 2 mai 2016 pour aller voir la comédie musicale vos années bonheur.

Le tarif « tarif groupe » est fixé à 24€ par l'organisateur.

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration :

- de fixer le tarif de la sortie,
- l'autorisation d'encaisser les chèques des participants,
- l'autorisation de régler les factures affairant à l'organisation de cette sortie.

Les membres du Conseil d'Administration décident de fixer le tarif des places à 24€ et donnent leur accord, à l'unanimité, pour l'encaissement des chèques des participants afin de régler les factures dues.

● Monsieur le Président propose à l'assemblée une visite de l'exposition temporaire « Les autoportraits du musée d'Orsay », visible du 4 mars au 5 juin au musée d'art Roger Quillot à Clermont-Ferrand.

Le tarif « tarif groupe » est de 3€ pour les adultes, gratuit pour les enfants, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les titulaires du RSA (sur présentation d'un justificatif).

L'office de tourisme peut mettre à disposition des groupes un guide conférencier afin de commenter la visite pendant une heure pour 97 euros.

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration :

- de fixer la prise en charge portée par le CCAS ainsi que le tarif proposé aux administrés,
- l'autorisation d'encaisser les chèques des participants,
- l'autorisation de régler les factures affairant à l'organisation de cette sortie.

Les membres du Conseil d'Administration décident de fixer le tarif des places à 3€ et donnent leur accord, à l'unanimité, pour l'encaissement des chèques des participants afin de régler les factures dues. Les membres du Conseil d'Administration décident de prendre en charge l'intégralité du coût de la visite guidée soit 97€ (quatre-vingt-dix-sept euros).

● Marie-Thérèse THEVENET propose un concert gratuit présenté par l'orchestre symphonique de

Lempdes à la Dedeuch le 01/06/2016 à 18h00. Un système de co-voiturage sera mis en place au départ des ateliers municipaux.

Bilan des précédentes sorties : 17 inscrits pour l'hommage à Piag au Casino de Royat et 6 pour le spectacle de casse noisettes.

9° Question diverses

- Présentation par Gilles VOLDOIRE d'un projet de mutuel de village
- Epicerie solidaire : horaires d'ouverture du lundi à vérifier
- CSPD : refaire un article sur l'épicerie et sur le bus pour le marché de Billom les lundis.

La séance est levée à 20H15